



Une initiative du Comité
gestion de l'entreprise agricole

Colloque de l'entrepreneur gestionnaire

Choix d'aujourd'hui, agriculture de demain!

Le jeudi 24 novembre 2005, Hôtel Universel Best Western, Drummondville

La compétitivité des fermes laitières québécoises : quand on se compare, est-ce qu'on se console?

Jean NOLET, M.Sc.
Consultant
EcoRessources Consultants
Québec (Québec))

Note : Cette conférence a été présentée lors de l'événement et a été publiée dans le cahier des conférences.

Pour commander le cahier des conférences, consultez
[le catalogue des publications du CRAAQ](#)

Vous retrouverez ce
document sur le site
Agrireseau.qc.ca



La compétitivité des fermes laitières québécoises : quand on se compare, est-ce qu'on se console?

1. FAITS SAILLANTS

- L'industrie québécoise n'est pas très efficace et ses coûts de production sont passablement élevés.
- Le manque d'efficacité du secteur est partiellement dû au fait qu'au Québec, beaucoup de ressources sont utilisées de façon non productive pour acheter du quota plutôt que pour moderniser les installations.
- Au niveau international, ce n'est pas la productivité des producteurs seuls qui compte mais la compétitivité de l'ensemble de la filière. Or, à cet égard, la filière laitière québécoise se distingue par ses mécanismes favorisant la coordination verticale.
- Comme l'efficacité économique est associée aux entreprises de grande taille qui engendrent souvent des retombées négatives au plan environnemental et social, les régions très compétitives au plan économique le sont moins au niveau environnemental et social.
- La répartition des fermes laitières sur le territoire, la faible concentration des animaux sur les terres, la faible taille des troupeaux laitiers sont autant d'éléments qui font en sorte que l'impact social de la production laitière sur le tissu social est maximisé et que l'impact environnemental est minimisé. En prenant en compte de l'ensemble des biens et services produits par les producteurs laitiers, il est donc permis de croire que la production laitière québécoise est, malgré des coûts relativement élevés, compétitive.

2. INTRODUCTION

La crise de la vache folle qui a sévi au cours des deux dernières années s'est révélée être un révélateur important de la précarité de la situation financière des entreprises laitières québécoises. En effet, la très forte réaction du secteur laitier québécois à la chute des prix consécutive à la fermeture de la frontière américaine a pris plusieurs observateurs par surprise.

En effet, certains se sont demandés pourquoi la baisse des prix d'un résidu de la production laitière, les vaches de réforme, engendrait une réaction si forte chez les producteurs de lait. Plusieurs en ont conclu que si la santé financière des entreprises dépendait du prix obtenu pour ce produit résiduel, la situation du secteur laitier dans son ensemble était préoccupante. Si les producteurs ne pouvaient absorber un choc qui se traduit par une baisse de revenus de l'ordre de 5 % à 7 %, comment réagiront-ils face à d'autres chocs qui inévitablement se produiront un jour tels, une hausse des taux d'intérêt ou une baisse des barrières tarifaires.

Parallèlement, il faut se demander si les producteurs laitiers québécois sont suffisamment compétitifs pour faire face à la concurrence lorsqu'elle se présentera. C'est cette dernière question qui nous intéresse aujourd'hui et nous chercherons à l'aborder sous différents angles.

3. LES ÉLÉMENTS QUI AMÈNENT À POSER LA QUESTION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FERMES LAITIÈRES QUÉBÉCOISES

La question de la compétitivité des fermes laitières québécoises est soulevée par trois éléments : les prix payés aux producteurs, le prix des quotas, la possible baisse des tarifs douaniers.

3.1. Les prix payés aux producteurs

Lorsque l'on compare les prix reçus par les producteurs canadiens à ceux des producteurs français ou encore du Nord-Est des États-Unis, on constate que les prix au Canada ont augmenté alors que la tendance est plutôt à la baisse ou stable dans les autres juridictions. Sur une période de dix ans (Figure 1), soit de 1993 à 2003, le prix du lait reçu par le producteur québécois est passé de 48 \$ CA/hl à 60 \$ CA/hl. Quant aux producteurs américains pris globalement, qui ont vu le prix augmenter entre 1996 et 2001, ils se retrouvent en 2003 dans une situation presque similaire à celle de 1993¹. Par ailleurs, le prix, dans les États européens, également sous système de contingentement de la production laitière, comme la France ou les Pays-Bas, subit également une légère baisse depuis l'année 2000. Bref, en 2003, le prix perçu par le producteur laitier était de 60,32 \$ CA/hl en Ontario et au Québec, 63,58 \$ CA/hl en Colombie-Britannique, 45,57 \$ CA/hl en France, 47,62 \$ CA/hl aux Pays-Bas, et de 42,74 \$ CA/hl² en moyenne en Nouvelle-Angleterre³. Les prix canadiens sont donc comparativement élevés. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait qu'au Canada, les prix incluent le coût du transport. Toutefois, la tendance à la hausse alors qu'on constate une stagnation des prix chez nos concurrents est plus préoccupante. Les prix canadiens sont en effet les seuls à avoir augmenté au cours des dix dernières années. S'ils n'avaient pas augmenté comme ce fut le cas ailleurs, les producteurs québécois auraient-ils pu maintenir leur rentabilité?

¹ Bien qu'il puisse exister des différences dans le prix au producteur entre les États américains, la tendance dans ce cas-ci est la même pour les plus gros États producteurs, comme le Wisconsin, que pour les plus petits États producteurs, comme les États de la Nouvelle-Angleterre (ex. Vermont).

² Prix moyen (13,45 \$ US/cwt) des six États de la Nouvelle-Angleterre qui ne tient pas compte des différences du taux de matière grasse dans le lait entre les États. Ce taux varie entre 3,70 % et 3,77 %.

³ AGECO 2003, IDF 2004, USDA 2004, Statistiques Canada 2003, Banque du Canada/Taux de change moyen 2003.

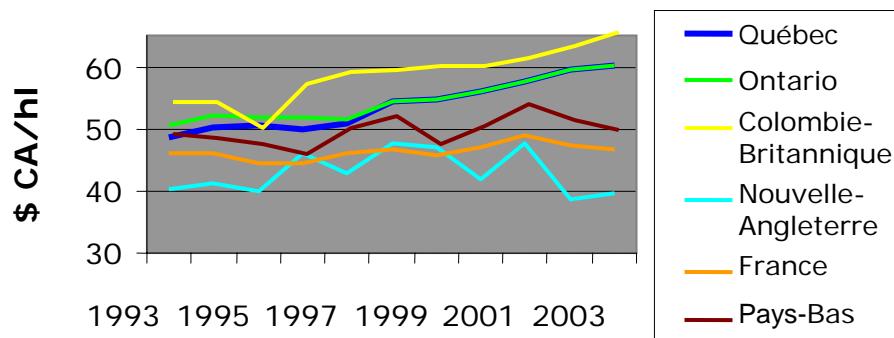


Figure 1. Prix annuel moyen payé au producteur, en monnaie canadienne, de 1993 à 2003

Sources : - Statistique Canada, matrices 003-0008 et 003-0011, 1993 à 2003

- AGECHO, Annuaire Statistique laitier du Québec, 2004
- USDA, Agricultura prices, NASS reports, 1993 à 2003
- IDF Bulletins, 1993 à 2003
- Banque du Canada, Moyenne annuelle des taux de change

3.2. Le prix des quotas

Le quota est un bien intangible qui offre en quelque sorte une garantie de part de marché au producteur. Il n'a de valeur que dans la mesure où cette garantie est effective et où le prix obtenu sur le marché visé est supérieur aux autres marchés accessibles.

Le prix du quota laitier a atteint 28 150 \$ en décembre 2004 au Québec. À ce prix, les quotas représentent une capitalisation de près de 9 milliards de dollars au Québec, soit plus de 50 % de la valeur des fermes laitières.

Au cours des dernières années, plusieurs agroéconomistes ont exprimé l'idée qu'un tel niveau de prix est insoutenable et injustifié et que par ailleurs, il nuit à la compétitivité du secteur. Ainsi, Levallois et Perrier ont démontré qu'en 2001, sur une ferme moyenne, le solde résiduel après rémunération de tous les facteurs n'était que d'environ 9 000 \$. Le tableau suivant montre que des variations mineures du taux d'intérêt, de la productivité par vache ou des charges risqueraient de faire pencher le solde résiduel du côté négatif. Le contexte actuel de hausse du prix de l'essence et de hausse des taux d'intérêt représente donc un cocktail explosif à cet égard.

Tableau 1. Impact de certaines variables sur la santé financière des entreprises laitières québécoises

Critère	Risque	Conséquence sur le solde résiduel
Taux d'intérêt	plus 1 %	-10 605
Diminution lait/vache	- 2 hl/vache	-8 955
Augmentation du % de charges	plus 2 %	-8 677
Solde résiduel réel		8 996

Source : Adapté de Levallois et Perrier, 2003

Belzile, ici même en 2003, soulignait que le prix du quota réduit la rentabilité des établissements et favorise le démantèlement des entreprises et les intégrateurs. Plus récemment encore, Maurice Doyon soulignait qu'au Québec, avec un montant de 800 000 \$, on pouvait acheter un quota pour 35 vaches alors que dans l'État de New York, le même montant permettait l'achat de 80 vaches avec l'équipement nécessaire à la production.

Ainsi, on constate que l'achat de quota se fait au détriment d'investissements productifs au niveau de la mécanisation des entreprises laitières. Lorsque les entrepreneurs en production se retirent pour pratiquer d'autres activités ou pour leur départ à la retraite, cette situation génère aussi un important problème de fuite de capitaux qui ne sont pas réinvestis dans l'industrie laitière, soit environ 400 M \$ en 2002.

Une autre façon d'aborder la question du prix des quotas est de s'intéresser à ce que rapporte le quota. Comme on l'a dit plus tôt, à toute fin pratique, le quota permet aux producteurs d'obtenir un meilleur prix pour le lait qu'ils vendent sur le marché. Sa valeur devrait donc dépendre directement du prix supplémentaire obtenu grâce au quota. La figure 2 montre comment ont évolué les prix du lait au niveau international au cours des dernières années. Où se situe le prix canadien? Plus haut. C'est d'ailleurs ce qui justifie un prix positif pour les quotas.

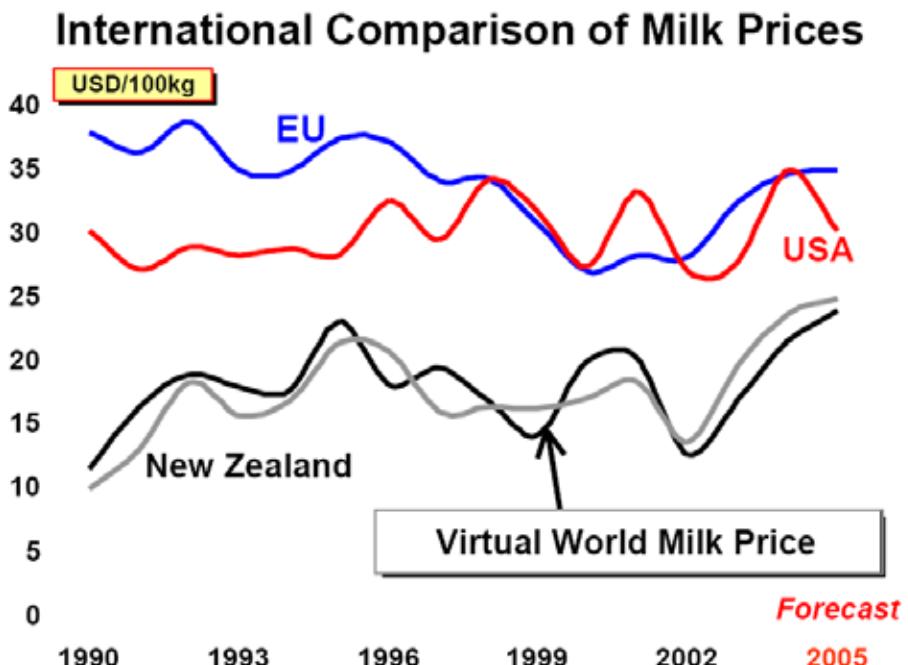
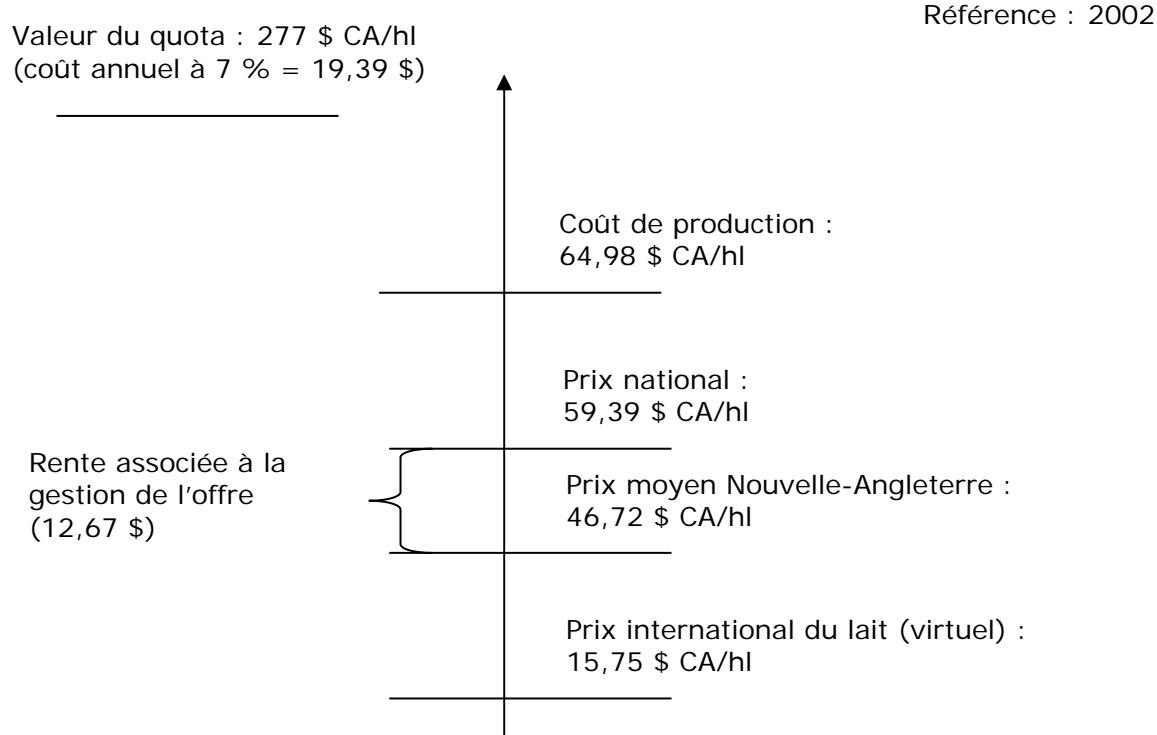


Figure 2. Comparaison internationale des prix du lait

Source : IDF, World Dairy Situation, 2004

Comme le montre la figure 3, si on suppose que sans gestion de l'offre, les producteurs québécois seraient en mesure d'obtenir un prix équivalent aux producteurs du Nord-est américain pour leur produit, on constate qu'à toutes fins pratiques, les quotas permettent aux producteurs québécois d'obtenir 12,67 \$ de plus par hectolitre de lait. Actuellement, sur le marché, le quota se paie environ 28 000 \$/k de matière grasse, soit 277 \$ CA/hl. Sur cette base, on peut calculer la valeur annuelle accordée à un quota laitier permettant de produire un kilo de matière grasse. En effet, à un taux d'intérêt de 7 %, cette valeur s'établit à 19,39 \$. Ainsi, concrètement, les producteurs laitiers québécois sont prêts à payer annuellement 19,39 \$ pour un quota qui leur rapporte 12,67 \$. Ceci ne peut s'expliquer que par la spéculation.



Sources : **AGECO**, Annuaire Statistique laitier du Québec, 2004
GREPA, Les Coûts de Production des Fermes Laitières du Québec, 2002
Centre Canadien d'Information laitière, Prix des quotas, 2002
IDF, World Dairy Situation, 2004
USDA, Agricultural Prices, NASS reports, 2002
Banque du Canada, Moyenne annuelle des taux de change, 2002

Figure 3. La valeur fondamentale du quota

En fait, comparativement à leurs compétiteurs, les producteurs laitiers québécois consacrent des sommes importantes à une ressource absolument non productive. Ils accentuent ainsi leur retard en terme de compétitivité sur leurs concurrents.

3.3. Les tarifs douaniers

À l'exception, entre autres, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, les secteurs laitiers canadien et des autres pays industrialisés bénéficient de protections domestiques considérables. Les négociations sur le commerce international patronnées par l'Organisation Mondiale du Commerce laisse présager une baisse de cette protection pour l'avenir. Dans ce contexte, il est légitime de se questionner sur la compétitivité du secteur laitier québécois vis-à-vis celle de ses concurrents, advenant une baisse des tarifs douaniers sur les produits laitiers.

Ainsi, comme le montre le tableau 2, en 2001, six ans après leur entrée en vigueur, les tarifs sur les produits laitiers ont été réduits d'environ 15 %. Pour les années à venir, on

peut attendre un résultat similaire à l'issue des négociations du cycle de Doha. C'est ce qui est supposé pour l'année 2006. Il est évident qu'avec des tarifs allant de 200 % pour la poudre de lait écrémé à près de 300 % pour le beurre, le Canada bénéficiera encore d'une forte protection. La question qui se pose est jusqu'à quel point les producteurs laitiers québécois et canadiens sont-ils vulnérables face à une telle baisse de tarifs.

Tableau 2. Tarifs de certains produits laitiers au Canada, en pourcentage et pour les années 1995 et 2001

Produit	1995		2001		2006 (??)	
	%	Minimum	%	Minimum	%	Minimum
Poudre de lait écrémé	237,2	2,36 \$/kg	201,5	2,01 \$/kg	171,3	1,71 \$/kg
Yogourt	279,5	0,55 \$/kg	237,5	0,46 \$/kg	201,9	0,39 \$/kg
Lait et crème	283,8	40,6 \$/hl	241,0	34,5 \$/hl	204,8	29,3 \$/hl
Fromages de type Cheddar et Mozzarella	289,0	4,15 \$/kg	245,5	3,53 \$/kg	208,7	3,00 \$/kg
Crème glacée	326,0	1,36 \$/kg	277,0	1,16 \$/kg	235,4	0,99 \$/kg
Beurre	351,4	4,71 \$/kg	298,5	4,00 \$/kg	253,7	3,40 \$/kg

Sources : Veeman, Michèle et Robert Saint-Louis, « U.S.-Canadian Dairy Trade Tensions : The Nature and Effects of Canadian dairy Policy », 1996, p. 18.

Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International du Canada, « Liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes », Annexe I – Section 1

Lien Internet : <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/general/publications/tariff2005/ch04nf.pdf>

À cet égard, le débat qui fait rage actuellement sur la question de l'importation d'ingrédients laitiers nous donne une idée de l'impact potentiel de la baisse de ces tarifs sur l'industrie. La baisse des tarifs pourrait bien se traduire par des importations plus importantes et par une des pertes de marché pour les producteurs laitiers québécois et canadiens sur leur propre territoire.

En résumé, on a donc un écart de prix reçu entre les producteurs laitiers et leurs concurrents qui tend à s'accroître au moment même où les barrières tarifaires risquent d'être réduites et d'autre part, on a des producteurs qui investissent leur argent en spéculant sur le prix des quotas plutôt que dans des investissements productifs et qui prennent par le fait même un retard sur leurs compétiteurs. Il y a là suffisamment d'éléments pour nous amener à nous questionner sur la compétitivité du secteur laitier québécois.

4. LA COMPÉTITIVITÉ

Il n'existe pas de définition unique de la compétitivité, toutefois, la définition suggérée par Agriculture et Agroalimentaire Canada qui s'applique aussi bien à une entreprise qu'à toute une industrie nous semble la plus appropriée. Elle se lit comme suit :

« La compétitivité, c'est l'aptitude soutenue à accroître et à maintenir, de façon rentable, la part acquise du marché ... ». (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1990)⁴

Très concrètement :

- La compétitivité au niveau de l'exploitation (entreprise laitière) réfère à son aptitude à faire des bénéfices et à se maintenir sur le marché
- La compétitivité d'une technologie ou d'un produit réfère à sa capacité de survivre et de prospérer commercialement
- La compétitivité est la faculté des entreprises ou des industries (filières) d'un pays à gagner des parts de marchés par rapport à celles d'autres pays

Les facteurs qui influencent l'avantage économique d'un produit ou d'une filière sont, entre autres :

- Les taux de change (qui peuvent être faussés ou fixes pour des raisons politiques)
- Les barrières douanières, quotas d'importation, barrières commerciales, y compris celles pour raisons phytosanitaires, santé animale et humaine et pour quarantaines, etc.
- Les politiques sectorielles ou de filière; les subventions directes ou indirectes, pour des intrants (y compris l'énergie et l'eau), les garanties tarifaires, l'assurance (comme renouvellement du stock après les pertes d'animaux, etc.)
- La législation; y compris les coûts de bureaucratie, les restrictions environnementales, les lois réglementant le travail, etc.
- L'intégration verticale entre les différentes composantes de la filière (production, transformations, commercialisation, etc.)
- L'efficacité agroindustrielle (si des usines de transformation travaillent à plein rendement, avec un équipement moderne et efficace, etc.)
- L'organisation de l'industrie et des exploitations; en exploitant les possibilités d'achat et de commercialisation de façon plus efficace, à travers des coopératives, etc.
- L'infrastructure; facteurs tels que les routes pour commercialiser les produits, des infrastructures portuaires pour l'exportation, etc.
- La qualité du produit; y compris l'apparence, l'uniformité

⁴ Agriculture et Agroalimentaire Canada (1990) Groupe de travail sur la compétitivité dans le secteur agro-alimentaire : *Partenaires dans la Croissance : Rapport aux Ministres de l'Agriculture*. The George Morris Centre, University of Guelph, 34 p.

- Le prix des intrants : la terre, la main-d'œuvre, l'énergie, l'eau, les pesticides, les engrains, etc.
- Les conditions agroclimatiques : la pluviométrie, l'état des sols, la température, les risques tels que le gel, la sécheresse, les cyclones, etc.
- La fréquence ou la résistance des insectes nuisibles : dans le passé, beaucoup de matières premières principales ont été produites à grande échelle en dehors de leur lieu d'origine, sans la contrainte de leurs parasites associés
- Le potentiel génétique : qui a une influence sur le rendement, les facteurs de résistance des plantes et la qualité du produit
- Les services de recherche et d'information qui permettent une bonne gestion de tous les facteurs ci-dessus

Améliorer la compétitivité d'un produit ou d'une filière exige qu'on intervienne sur quelques-uns des facteurs ci-dessus ou sur l'ensemble. Des interventions dans une région (améliorer le rendement ou la qualité d'un produit, par exemple) ne garantissent pas nécessairement la compétitivité si d'autres facteurs sont beaucoup trop négatifs (si l'industrie ne peut pas transformer un produit en marchandise d'une qualité commerciale de niveau international ou s'il n'y a pas de facilités pour commercialiser efficacement le produit, par exemple). Il faut prendre en considération tous ces facteurs pour améliorer la compétitivité des produits agricoles et des filières.

De façon imagée, la figure qui suit illustre très simplement la façon dont la question de la compétitivité se pose pour les producteurs laitiers québécois. La figure montre que dans les faits, les producteurs québécois sont en compétition avec des producteurs étrangers pour l'accès au marché québécois. À la base, pour un produit non différencié comme le lait, c'est le coût à l'entrée du marché qui déterminera les parts de marché.

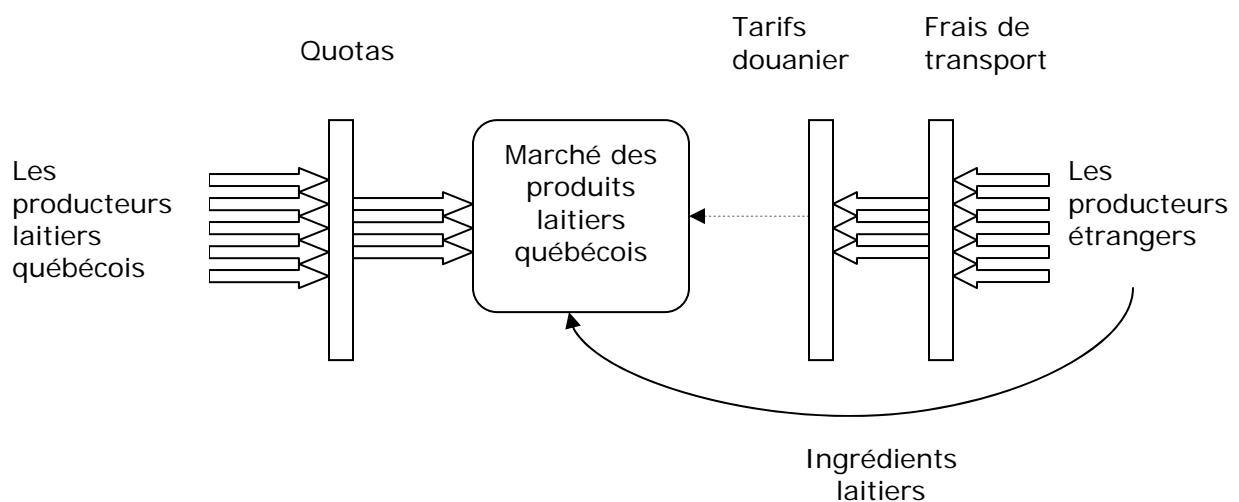


Figure 4. La question de la compétitivité pour les producteurs québécois

À priori, les producteurs laitiers québécois disposent d'avantages importants. Premièrement, ils sont à proximité du marché, leurs coûts de transport en sont donc fortement réduits. Deuxièmement, les producteurs étrangers se voient imposer des tarifs importants à la frontière. Toutefois, des menaces se profilant à l'horizon remettent en question ces avantages. D'une part, les progrès technologiques au niveau du transport mais également au niveau de la séparation des ingrédients laitiers réduisent l'avantage associé à la proximité du marché et d'autre part, l'évolution des règles du commerce international laisse croire que les barrières tarifaires seront réduites. Dans un tel contexte, la question de la compétitivité des producteurs agricoles québécois au niveau des coûts de production est cruciale. C'est ce qu'illustre la figure 5.

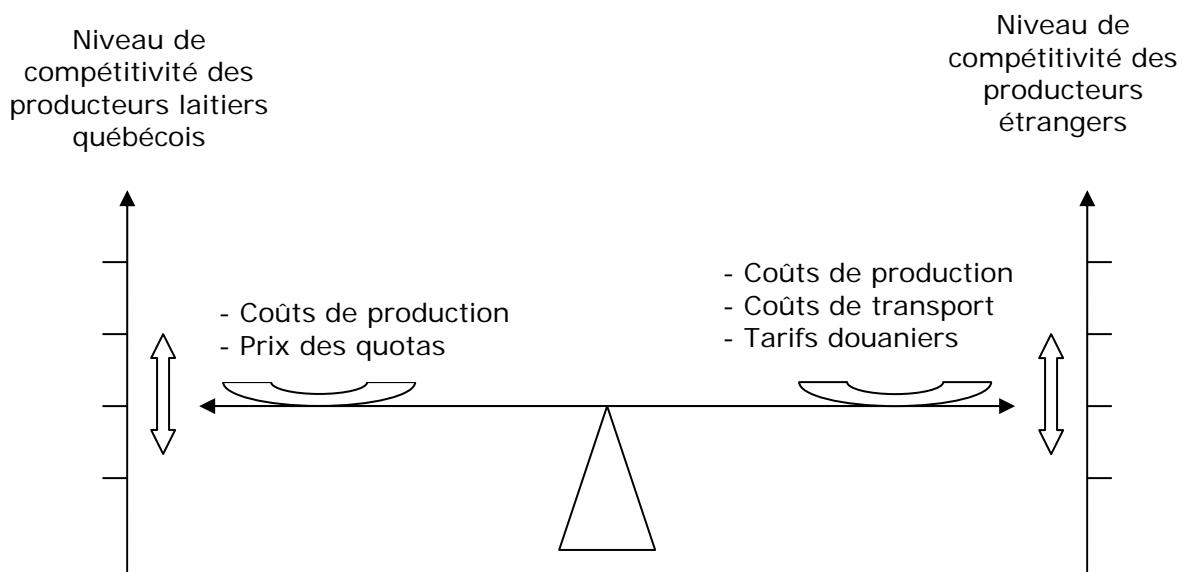


Figure 5. La balance des coûts de production

4.1. Les déterminants de la compétitivité en production laitière – le cas américain

L'an dernier, un rapport du USDA s'est penché sur la façon dont les coûts varient entre les producteurs laitiers américains. Les conclusions de ce rapport sont particulièrement intéressantes puisque plusieurs peuvent nous servir dans notre étude de la compétitivité du secteur laitier québécois.

L'impact de la taille sur les coûts de production

Le tableau suivant montre comment les indices de performance évoluent avec la taille des entreprises. Comme on peut le voir, la plupart des indices de performance s'améliorent avec la taille des entreprises. L'alimentation, la main-d'œuvre et le capital, les trois intrants majeurs en production laitière, sont tous utilisés plus efficacement dans les plus grandes entreprises. Ainsi, les entreprises industrielles se montrent plus efficaces dans l'utilisation de la main-d'œuvre utilisant seulement 0,11 heures de travail pour chaque cent livres de lait

produit; les petites entreprises ont utilisé près de huit fois plus de main-d'œuvre pour le même volume de production. L'efficacité dans la transformation des aliments est significativement meilleure sur les entreprises de type industriel que sur les entreprises de petite et moyenne taille. Les premières ont utilisé 162 livres d'aliments pour produire cent livres de lait comparativement à 243 et 252 pour les entreprises de petite et de moyenne taille.

La différence dans l'efficacité de l'utilisation du capital telle que mesurée par le nombre d'heures d'utilisation des équipements de traite sur 24 heures montre, par ailleurs, que les entreprises de type industriel utilisent leur équipement entre 8 et 15 heures de plus par jour que les autres catégories d'entreprises.

Tableau 3. Les pratiques de production et la performance des entreprises laitières selon la taille

Item	Unité	Petite (moins de 50)	Moyenne (50 à 199)	Grande (200 à 499)	Industrielle (500 et plus)
Part des fermes	% du nombre de fermes	39	52	5	4
Part du marché	% des ventes totales	10	41	14	35
Efficacité de la main-d'œuvre	Heures par cent livres de lait	0,84	0,44	0,19	0,11
Conversion alimentaire	Livres/cent livres de lait vendu	243	252	317	162
Efficacité du capital	nombre d'heures d'utilisation des équipements de traite/24 hrs	3	5	10	18

Lorsque l'on traduit ces avantages au niveau de la performance en termes de coûts, on constate qu'ils sont significatifs. Comme le montre le tableau 4, on voit en effet que les coûts des entreprises de taille industrielle sont passablement plus bas que ceux des entreprises des autres groupes. On peut remarquer également que la plus grande partie des différences dans les coûts de production sont dues aux différences dans les coûts associés à l'utilisation du capital. Ceci s'explique par les économies d'échelle réalisées à mesure que la taille des entreprises croît, les coûts fixes étant répartis sur un plus grand nombre d'unités produites.

Il est par ailleurs très intéressant de constater que les gains en performance ne sont pas linéaires avec la croissance de la taille. En fait, les gains associés à la taille sont décroissants à mesure que la taille des entreprises augmente. Plus précisément, les

données montrent que les principaux gains en terme de réduction des coûts sont réalisés lorsque l'on passe de fermes de petite taille à des fermes de taille moyenne.

Tableau 4. Coûts de production par 100 lbs de lait selon la taille

Item	Petite (moins de 50)	Moyenne (50 à 199)	Grande (200 à 499)	Industrielle (500 et plus)
Coûts d'opération				
Alimentation	8,16	6,54	5,83	6,17
Main-d'œuvre salariée	0,32	1,01	1,45	1,41
Intérêts	0,33	0,27	0,24	0,24
Coûts d'opération totaux	11,92	10,76	9,94	10,03
Frais fixes	5,85	4,17	3,24	1,44
Coûts totaux	17,98	15,16	13,32	11,60

L'étude permet de constater qu'en résumé, aux États-Unis, la taille des fermes augmente rapidement pour profiter des avancées technologiques qui donnent lieu à des économies d'échelle. La taille des entreprises varie selon les régions. Les États où la production croît le plus rapidement sont aussi les États où les fermes sont les plus grosses. Ils sont situés dans l'Ouest du pays.

Les coûts de production sont en fonction de quelques facteurs principaux : la production de lait par vache; la quantité d'aliments par hectolitre de lait, le nombre d'heures de travail par hectolitre de lait; le nombre d'heures d'utilisation des équipements de traite. L'ensemble de ces facteurs évolue positivement avec la taille de l'entreprise.

Préalablement à une comparaison plus exhaustive qui inclurait toutes les régions, il est pertinent de dégager quelques-uns des critères sur lesquels nous nous pencherons davantage dans l'analyse comparative. Ils ont été choisis sur la base de leur impact sur les coûts de production ainsi que sur la base de la disponibilité des données :

- La taille du troupeau
- Le rendement par vache
- La quantité de main-d'œuvre requise pour produire un hectolitre de lait

Dans l'analyse comparative, nous nous intéressons donc aux indicateurs d'efficacité ainsi qu'aux coûts de production des fermes au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, en France ainsi qu'en Nouvelle-Angleterre et dans l'Ouest américain. En examinant ces éléments, nous cherchons à relever les écarts qui existent entre le Québec vis-à-vis les autres secteurs, relativement à la productivité de la main-d'œuvre et à l'efficacité du capital engagé.

Comme le montre le tableau 5, sur la base de la productivité des intrants, tout laisse croire que les entreprises québécoises sont en retard sur plusieurs de leurs compétiteurs. Tant au niveau de la taille du troupeau, du rendement en lait par vache que de la productivité du travail, les entreprises québécoises n'apparaissent pas très performantes. Curieusement, ceci ne semble pas se refléter dans les coûts de production.

Tableau 5. Principales caractéristiques techniques des fermes participantes aux enquêtes du coût de production

	Nord-est des É.-U ⁽¹⁾	Ouest des É.-U ^(A)	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	France
Taille du troupeau	78	469	49	76	100	49
Rendement par vache (litres)	7 630 ⁽⁴⁾	7 938 ^(B)	7 605	7 874	8 244	7 249
Main-d'œuvre rémunérée et familiale (heures/hl de lait vendu)	1,11	0,27	1,47	n.d.	0,58	n.d.

(1) Région définie en tant que Northern Crescent-East : Pennsylvanie, New York, Vermont.

(A) Région définie en tant que Fruitful Rim-West : Californie, Arizona.

(2) Revenus du lait de 238 401 \$/Revenus totaux de 297 079 \$.

(3) Revenus du lait de 383 422 \$/Revenus totaux de 456 391 \$.

(4) 17 302 livres/taux de conversion de livres en litres de lait de 2,26761.

(B) 18 001 livres/taux de conversion de livres en litres de lait de 2,26761.

(5) 49 vaches/117 acres. Les superficies réfèrent au foin sec, à l'ensilage d'herbe et au pâturage.

(6) 76 vaches/246 acres. Les superficies réfèrent au foin, au pacage et au pâturage.

(7) Proportion en termes de poids des aliments achetés dans l'alimentation totale.

(8) Proportion en termes de valeur des aliments achetés dans l'alimentation totale.

Sources : Sara D. Short, « Characteristics and Production Costs of U.S. Dairy Operations », USDA, 2004, pp. 5-6.

GREPA, « Les Coûts de Production des Fermes laitières du Québec », 2002, pages 5, 8, 10 et 14.

MAFRA, « Profil des Exploitations laitières de l'Ontario », 2003, pages 6, 8, 10 et 13.

BCMAFF, « Dairy-Fraser Valley : 100 Cow Dairy Operation », 2001, pages 2 et 4.

En effet, l'analyse des données concernant les coûts de production est plus délicate. Les méthodologies d'enquête varient selon les régions⁵ et les définitions des coûts comptabilisés changent également selon les enquêtes. Par ailleurs, les coûts relatifs varient avec le taux

⁵ Il est notamment important de souligner que les coûts pour le Québec et l'Ontario reflètent ceux des 2/3 des fermes ayant les coûts les plus faibles.

de change utilisé. Ceci rend les comparaisons directes difficiles. À cet égard, les données sur les coûts variables présentées ici ne peuvent servir que d'indicateur. Elles semblent toutefois indiquer que les coûts de production des producteurs québécois sont un peu plus élevés que ceux de la plupart de nos régions de comparaison. Ceci malgré le fait que les coûts d'alimentation sont plus faibles au Québec, ce probablement grâce à la qualité de nos fourrages.

Notons, par ailleurs, que si les coûts rattachés au financement des quotas étaient pris en compte dans le coût de production, les coûts des producteurs canadiens pourraient augmenter de façon significative.

Tableau 6. Coûts de production comparés, selon les régions étudiées (\$ CA/hl de lait)

	Nord-est des É.-U ⁽¹⁾	Ouest des É.-U ^(A)	Québec	Ontario
Éléments de coûts				
Coûts variables				
Alimentation (achetés et autoconsommation)	20,14	20,71	17,62 ⁽²⁾	22,94
Main-d'œuvre additionnelle	3,47	3,77	1,35	3,87
Frais de transport			4,02	4,05
Autres coûts ⁽³⁾	10,98	6,70	13,50	9,76
Intérêts sur emprunt à court terme	0,91	0,81	2,26 ⁽⁴⁾	0,24
Total Coûts variables	35,50	31,99	38,75	40,86

(1) Région définie en tant que Northern Crescent-East : Pennsylvanie, New York, Vermont.

(A) Région définie en tant que Fruitful Rim-West : Californie, Arizona.

(2) Pour le Québec, le coût d'autoconsommation est estimé à 10,16 \$/hl.

(3) Comprend les frais vétérinaires et de reproduction, le travail à forfait, le carburant, les combustibles, l'électricité et les dépenses d'entretien en machinerie et équipements.

(4) Pour le Québec, comprend tous les intérêts sauf ceux reliés au quota.

Sources : Sara D. Short, « Characteristics and Production Costs of U.S. Dairy Operations », USDA, 2004, p. 6.

GREPA, « Les Coûts de Production des Fermes laitières du Québec », 2002, p. 15

OMAFRA, « Profil des Exploitations laitières de l'Ontario », 2003, p.10

BCMAFF, « Dairy-Fraser Valley : 100 Cow Dairy Operation », 2001, p. 3

Ainsi, sur la base des coûts de production et sur la base de l'utilisation efficace des intrants, les entreprises québécoises semblent accuser un certain retard et ce retard s'accentue étant donné les ressources investies dans les quotas plutôt que dans des mesures productives.

En revanche, les départs à la retraite font en sorte que les ex-producteurs deviennent des millionnaires. Ainsi, une comparaison de la compétitivité financière de l'entreprise laitière au Québec par rapport à l'étranger pourrait générer des résultats très différents de ceux présentés précédemment si l'on considérait le cycle de vie complet de l'entreprise pour prendre en compte la plus value encaissée par les producteurs au moment de leur retraite. En effet, les producteurs américains apparaissent plus efficaces mais ils ne sont sans doute pas aussi bien nantis au moment de leur départ à la retraite.

Cette conclusion relative à la compétitivité des producteurs québécois sur la base de leurs coûts de production doit de toute façon être située dans un contexte plus large et pour cela nous proposons une réflexion basée sur le modèle de Porter (les cinq forces concurrentielles) ainsi que sur le concept de développement durable... car les producteurs laitiers produisent aussi autre chose que du lait.

4.2. Les cinq forces concurrentielles selon Porter

Selon Porter, la concurrence c'est plus que de la menace d'entreprises offrant le même produit sur le même marché. La concurrence est affectée par cinq forces différentes (Porter, 1983) : 1- L'intensité de la rivalité entre les concurrents existants, 2- La pression exercée par les produits substituts, 3- Le pouvoir de négociation des clients, 4- Le pouvoir de négociation des fournisseurs et 5- La menace de nouveaux entrants. La structure du secteur a une forte influence sur la concurrence et la rentabilité de celui-ci.

À cet égard, la figure suivante, comporte un certain intérêt puisqu'elle permet de situer rapidement quelques acquis et quelques menaces de la filière laitière québécoise. Rapidement, on constate que la coordination de la filière laitière québécoise constitue en atout important puisqu'elle permet aux producteurs d'avoir un bon rapport de force face à leurs clients, les transformateurs, et ainsi obtenir une bonne part du dollar du consommateur. L'organisation en coopérative, d'autre part, place les producteurs québécois en position moins vulnérable face aux fournisseurs d'intrants. La pièce majeure de la structure réside toutefois dans la gestion de l'offre qui en théorie protège les producteurs dans leur ensemble contre toute forme de concurrence sur leur marché. Dans le cas des producteurs de lait québécois, la menace de nouveaux entrants et les rivalités existantes ne devraient donc pas, en principe, représenter des forces concurrentielles menaçantes. Ainsi, grâce à la gestion de l'offre, la mise en marché collective et la coopération, les producteurs laitiers québécois sont équipés pour faire face à la concurrence. N'eut été, des pressions exercées sur la gestion de l'offre dans le cadre de la refonte des règles du commerce international, les producteurs québécois sembleraient donc vivre dans le meilleur des mondes. De ce point de vue, la compétitivité de la filière québécoise semble très bonne.

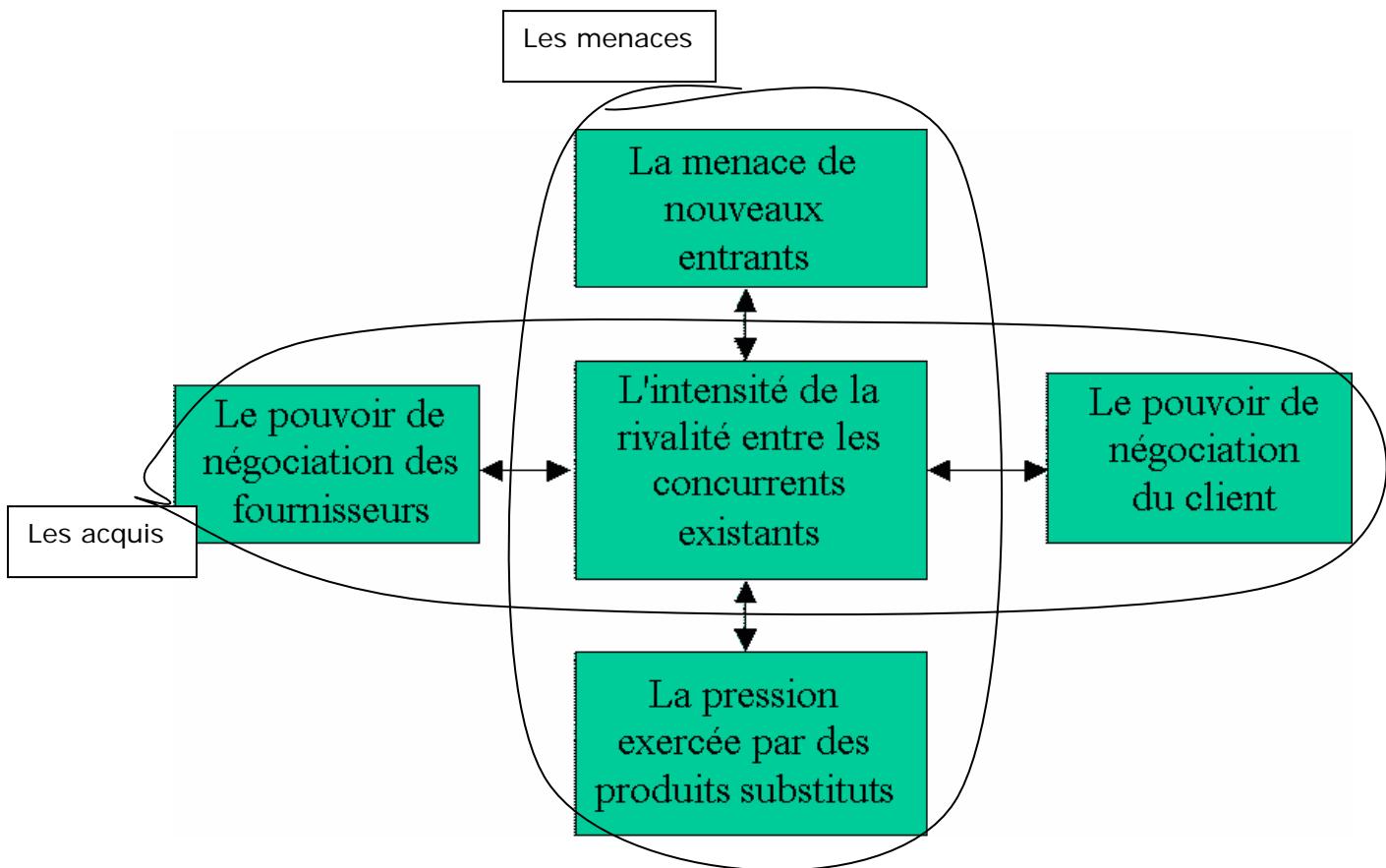


Figure 6. Les cinq forces concurrentielles

5. LA VALEUR AJOUTÉE EXTERNE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

Comme on a pu le voir au niveau des coûts de production, le principal désavantage des fermes québécoises est d'être plus petites. En effet, à une petite taille sont associés des taux d'efficacité dans l'utilisation de la main-d'œuvre, des aliments et des équipements moins performants et finalement des coûts de production plus importants. Par leur petite taille, les producteurs québécois souffrent donc d'un désavantage important en terme de compétitivité. Toutefois, malgré son importance, une telle analyse est réductrice. Elle s'en tient aux aspects purement « économiques » sans prendre en compte l'objet même de l'économie, soit le bien-être de la société.

À cet égard, le concept de développement durable paraît beaucoup plus approprié pour traiter de compétitivité dans la production d'un panier de biens, dont les produits laitiers, que l'approche traditionnelle axée uniquement sur les coûts.

Comme le montre la figure 7, tirée du rapport 2003 sur le développement durable d'Hydro-Québec, le développement durable vise trois objectifs : l'intégrité écologique, l'équité (le volet social) et l'efficacité économique (Déclic, 1996). Il implique de :

- 1) Maintenir l'intégrité de l'environnement
- 2) Améliorer l'équité sociale, c'est-à-dire permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines
- 3) Améliorer l'efficacité économique, c'est-à-dire favoriser une gestion optimale des ressources

Appliquer le concept de développement durable

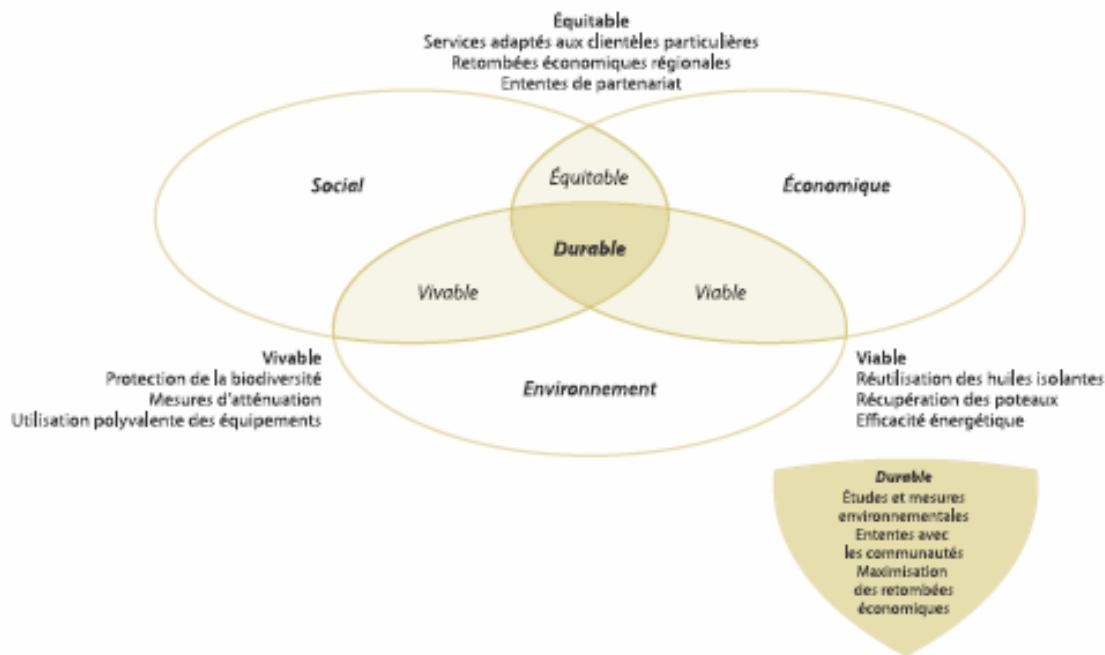


Figure 7. Le concept de développement durable

Source : Hydro-Québec (2003), Rapport sur le développement durable

L'agriculture est fondamentalement multifonctionnelle. Son rôle n'est pas simplement de produire des aliments, elle a aussi une forte influence sur la nature des économies locales, les groupes sociaux et les écosystèmes. Elle contribue à la viabilité socio-économique des zones rurales ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles et environnementales. Parmi les autres fonctions d'un système agraire viable, on pense au recyclage et la fixation des éléments nutritifs et à la conservation des sols et de l'eau. Comme autres fonctions de l'agriculture, on dénombre les pratiques sociales et culturelles des communautés rurales, l'entretien et la valeur esthétique des paysages et la dimension « loisir » que revêtent les territoires agricoles pour les populations citadines. Une agriculture durable est capable de fortifier ces fonctions « non productives » de l'agriculture.

Une agriculture durable doit donc non seulement être efficace économiquement mais également être responsable d'un point de vue environnemental et social. Les trois éléments sont essentiels et aucun ne peut compenser les manquements de l'autre. Ces trois dimensions ne sont pas des parties d'une définition légale du développement durable, ils sont simplement des principes de gros bon sens. Si le sol ne peut plus produire, la ferme ne sera plus viable. Si le producteur fait faillite, la ferme disparaîtra. Si la ferme n'est pas un atout pour la société, elle perdra le support de la société et elle ne pourra donc survivre. Les dimensions économiques, environnementales et sociales de la ferme sont comme les trois pattes d'un tabouret, si l'une d'elle vient à maquer, il s'écrase.

Les impacts environnementaux de l'agriculture intensive sont connus depuis longtemps. En insistant sur la productivité, on a favorisé les monocultures et l'élevage de quelques races au détriment de systèmes agraires diversifiés, du maintien de la biodiversité et de la qualité de l'alimentation. L'ESB, les dioxines, la contamination des produits par les antibiotiques et les substances agrochimiques, la perte de biodiversité et la pollution environnementale constituent des indicateurs particulièrement marquants de cette logique de production. Partout, les pays industrialisés sont confrontés à la pollution de leur environnement et à la désintégration du tissu social en milieu rural. L'impact des pratiques intensives se ressent au niveau des terres, des cours d'eau; sur la faune et la flore. Si les orientations adoptées en agriculture restent figées sur la productivité et l'exportation, l'agriculture risque d'être ébranlée dans ses fondations du fait de la baisse continue de la population rurale, la perte de la fertilité des sols, la perte de biodiversité et l'accumulation de produits non désirés dans les eaux et les sols.

Moins de fermes, moins d'emplois et une agriculture à grande échelle ont souvent engendré la croissance de la pauvreté rurale et un manque de services à la collectivité. Là où des communautés prospéraient, des zones rurales sont aujourd'hui pratiquement abandonnées.

Il s'ensuit qu'un nombre de plus en plus important de gens se préoccupent de l'industrialisation de l'agriculture et de la disparition des petites fermes. Ils sont préoccupés par les dommages environnementaux causés par l'intensification de la production, la dégradation des cours d'eau, l'uniformisation du paysage, la saturation des sols en nutriments, l'augmentation de la charge d'odeurs, etc. Ils sont préoccupés par ce que deviendra la vie des familles qui doivent quitter leurs terres ou quitter le milieu rural puisque le milieu agricole ne peut plus les supporter. Ils sont préoccupés par la qualité gustative, la salubrité et la biosécurité des aliments qu'ils consomment. Ils sont préoccupés par l'impact sur les générations futures d'une agriculture industrielle puisqu'elles aussi dépendront du sol, de l'air et de l'eau pour assurer leur alimentation.

Ce commentaire de John Ikerd, professeur à l'Université du Missouri illustre bien ces préoccupations : « L'agriculture américaine est au milieu d'une grande transition. L'agriculture que nous avons connue avec ses fermes familiales et des communautés

rurales viables, est transformée en une agriculture industrielle avec des fermes usines et des communautés rurales mourantes. » (Traduction libre)

Dans cette perspective, la petite taille des fermes laitières québécoises devient un atout. En effet, donnée intéressante, la concentration sur le territoire (nombre de vaches par acre) est beaucoup plus importante chez les entreprises de type industriel (3,63 vaches/acre). En conséquence, ces producteurs ont beaucoup moins de superficies disponibles pour produire leurs aliments et pour épandre leurs fumiers.

Tableau 9. La concentration selon la taille

Item	Unité	Petite (moins de 50)	Moyenne (50 à 199)	Grande (200 à 499)	Industrielle (500 et plus)
Concentration	Vaches/acre	0,39	0,60	2,07	3,63

Source : Sara D. Short, « Characteristics and Production Costs of U.S. Dairy Operations », USDA, 2004

Par ailleurs, comme on a pu le constater, une meilleure prise en compte de l'environnement et l'intensité des liens économiques avec le milieu local caractérisent les petites et moyennes entreprises agricoles par rapport aux grandes. À l'opposé, les entreprises de grandes tailles et industrielles sont associés à la consommation d'aliments produits hors ferme et à une concentration sur le territoire avec les problèmes associés (surplus d'engrais de ferme et impacts environnementaux). D'après Boutin (1999), ce constat vaut tant pour les achats en intrants et les dépenses en investissements que pour l'utilisation des services de proximité.

6. SYNTHÈSE DE L'ANALYSE COMPARATIVE

L'analyse de benchmarking qui a permis de comparer la production laitière québécoises à l'industrie de d'autres régions compétitrices nous a permis de constater que l'industrie québécoise n'est pas la plus efficace et que ses coûts de productions sont passablement élevés. Au passage, il est permis de se questionner sur le niveau des prix payés pour les quotas de production au Québec et de supposer que le manque d'efficacité du secteur est au moins partiellement dû au fait qu'au Québec, beaucoup de ressources sont utilisées de façon non productive pour acheter du quota plutôt que pour moderniser les installations.

Cette grande conclusion doit cependant être immédiatement mise en contexte parce que la compétitivité n'est pas simplement une affaire d'efficacité et de coûts de production. Au niveau international, ce n'est pas la productivité des producteurs seuls qui compte mais la compétitivité de l'ensemble de la filière. Or, à cet égard, la filière laitière québécoise se distingue par ses mécanismes favorisant la coordination verticale.

Par ailleurs, délaissant une analyse confinée au lait, nous nous sommes intéressés à un panier de biens et services que les producteurs laitiers mettent à la disposition de la population sans même s'en rendre compte et nous avons cherché à analyser la compétitivité des producteurs laitiers québécois dans la production de ce panier de biens. Pour ce faire, nous avons utilisé le concept de développement durable qui, en plus de la sphère économique, comprend la sphère environnementale et la sphère sociale.

Le tableau suivant présente sommairement, sur une base qualitative, les résultats de notre analyse. Comme on peut le constater, puisque l'efficacité économique est associée aux entreprises de grande taille qui engendrent souvent des retombées négatives au plan environnemental et social, les régions très compétitives au plan économique le sont moins au niveau environnemental et social.

Tableau 9. Analyse qualitative de la compétitivité

Région	Sphère économique	Sphère environnementale	Sphère sociale
Québec	+	+++	+++
Ouest américain	+++	--	--
Nord-est américain	++	+++	++
Ontario	++	+++	++
France			

Ainsi, alors qu'en début d'analyse nous illustrions la situation concurrentielle des producteurs laitiers québécois comme une situation d'équilibre précaire étant donné les éléments économiques considérés, la prise en compte des sphères environnementales et économiques modifie cet équilibre en faveur des producteurs laitiers québécois.

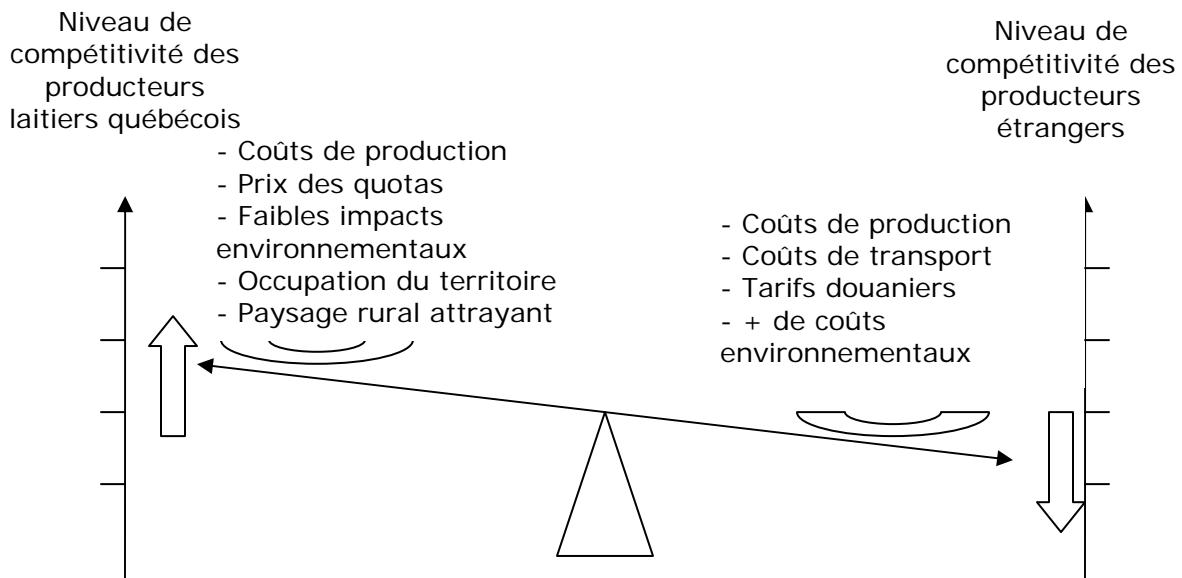


Figure 8. La balance des coûts de production

En effet, la répartition des fermes laitières sur le territoire, la faible concentration des animaux sur les terres, la faible taille des troupeaux laitiers sont autant d'éléments qui font en sorte que l'impact social de la production laitière sur le tissu social est maximisé et que l'impact environnemental est minimisé. En prenant compte de l'ensemble des biens et services produits par les producteurs laitiers, il est donc permis de croire que la production laitière québécoise est compétitive. Il reste néanmoins à faire en sorte que sa contribution sociale et environnementale soit reconnue sur le marché⁶ et à résoudre l'épineux problème du prix des quotas qui mine la compétitivité des entreprises laitières québécoises.

⁶ La reconnaissance de la contribution environnementale n'est pas utopique. On n'a qu'à voir se dessiner certaines tendances en Europe, aux États-Unis et au niveau international pour constater que cela se fait déjà. Ainsi, en Europe, des producteurs sont rémunérés pour entretenir le paysage. Aux États-Unis, depuis plusieurs années, le gouvernement paie les producteurs pour retirer des terres sensibles des superficies cultivées. Par ailleurs, dans plusieurs États américains, des systèmes de permis échangeables pour contrôler la qualité de l'eau permettent aux producteurs agricoles d'être rémunérés pour modifier leurs pratiques culturales. Au Canada, le plan de lutte aux changements climatiques prévoit que les producteurs agricoles pourront obtenir des crédits pour modifier certaines de leurs pratiques. Enfin, au Québec, tout dernièrement, la Financière agricole a mis en place un projet pilote qui prévoit des compensations pour les producteurs qui mettent en place des bandes riveraines.

BIBLIOGRAPHIE

AGECO, « Annuaire Statistique laitier du Québec », 2004. Lien Internet : <http://www.groupeageco.ca/fr/pdf/stat/QCM8.pdf>

Agriculture et Agroalimentaire Canada, « Groupe de travail sur la compétitivité dans le secteur agro-alimentaire : Partenaires dans la Croissance : Rapport aux Ministres de l'Agriculture », The George Morris Centre, University of Guelph, 1990.

Belzile, Bernard., « Le prix du quota : stop ou encore? », Colloque de l'entrepreneur gestionnaire, CRAAQ, novembre 2003.

Boutin, Denis. « Agriculture et ruralité québécoise : analyse des impacts socio-spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations », Mémoire de maîtrise, Programme de maîtrise en économie rurale, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, septembre 1999.

Ministère de l'Environnement et de la faune (1996). « Les principes du développement durable », Déclic, juillet 1996.

Doyon, Maurice. « Réflexions sur l'environnement économique de la production laitière québécoise », Présentation à UPA-Lanaudière, janvier 2005.

Groupe de Recherche en Économie et Politiques Agricoles (GREPA), « Les Coûts de Production des Fermes Laitières du Québec », 2002.

Hydro-Québec, « Rapport sur le développement durable », 2003.

International Dairy Federation (IDF), « Bulletin of the International Dairy Federation », 1993 à 2003.

International Dairy Federation (IDF), « World Dairy Situation », 2004.

Levallois, R., Perrier, J.P., « L'endettement en agriculture : un risque ou une chance? », Colloque de l'entrepreneur gestionnaire, CRAAQ, novembre 2003.

Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International du Canada, « Liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes », Annexe I-Section 1, 2004. Lien Internet : <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/general/publications/tariff2005/ch04nf.pdf>

Office Canadien de Commercialisation des Œufs d'Incubation de Poulet à Chair, Office Canadien de Commercialisation des Œufs, Office Canadien de Commercialisation du Dindon, Les Producteurs de Poulet du Canada et les Producteurs Laitiers du Canada, « Position des Producteurs d'Œufs, de Lait et de Volaille sur la Prochaine Ronde de Négociations de l'OMC sur l'Agriculture », 1999.

Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs (OMAFRA), « Profil des Exploitations laitières de l'Ontario », 2003. Lien Internet :
<http://www.omafra.gov.on.ca/french/busdev/download/ondai03.pdf>

Porter, Michael., « Choix Stratégiques et Concurrence : Techniques d'Analyse des Secteurs et de la Concurrence dans l'Industrie », Economica, Paris, 1982.

Short, Sara D., « Characteristics and Production Costs of U.S. Dairy Operations », USDA, 2004.

Statistiques Canada, « Banque de données CANSIM II, matrices 003-0008 et 003-0011 », 1993 à 2003.

United States Department of Agriculture (USDA), « Agricultural Prices, NASS Database », 1993 à 2003.

Veeman, Michele and Robert Saint-Louis, « U.S.-Canadian Dairy Trade Tensions : The Nature and Effects of Canadian dairy Policy », 1996.

ANNEXES

Annexe 1. Détail des calculs du schéma des quotas

Valeur du Quota (Source : dairyinfo.gc.ca)

28 117 \$/Kg de M.G/jour

Valeur exprimée en hl : $\frac{28\,117\,\$\text{}}{\text{Kg de M.G/jour}} \times \frac{3,6\,\text{Kg de M.G}/\text{hl}}{365\,\text{jours}} = 277\,\$/\text{hl}$

Prix moyen du lait en Nouvelle-Angleterre (Source : USDA, NASS reports, 2002)

13,12 \$ U.S/cwt

Valeur exprimée en \$ CA/hl :

$\frac{13,12\,\$\text{U.S}}{100\,\text{livres}} \times 2,27 \text{ (taux de conversion de livres de lait aux hl)} \times 1,57 \text{ (taux de change)} = 46,72\,\CA/hl

Prix international du lait en 2002 (Source : IDF, World Dairy Situation, 2004)

10 \$ U.S/100 kg

Valeur exprimée en \$ CA/hl :

$10 \text{ \$ U.S} \div 1,0286 \text{ (conversion du lait @ 3,7 \% M.G/100 kg en 3,6 \% M.G/hl)} \times 1,032 \times 1,57 = 15,75 \text{ \$ CA/hl}$

100 kg

Coût de production du lait (Source : GREPA, Les Coûts de Production des Fermes Laitières du Québec, 2002)

64,98 \$ CA/hl

Prix moyen du lait au Québec (Source : AGECHO, Annuaire Statistique Laitier du Québec, 2004)

59,39 \$ CA/hl

Autres données

Taux de conversion : AGECHO, Annuaire Statistique Laitier du Québec, 2004

Taux de change : Banque du Canada, Moyenne annuelle des taux de change, 2002